

La Gazette

de Congénies

L'INFORMATION MUNICIPALE AU CŒUR DE L'ACTUALITÉ



Le maire et les élus ont salué le travail et l'engagement des agents communaux, en présence des conseillers départementaux

Mise à l'honneur

A l'occasion des vœux à la population, le conseil municipal a souhaité mettre à l'honneur, l'ensemble du personnel pour son action au quotidien. Ce moment a été l'occasion de présenter tous les agents communaux.

Dans son discours, monsieur le maire, a souligné leur engagement et leur dévouement, tout particulièrement dans notre contexte de proximité.

Il a notamment évoqué :

« Vous êtes un maillon essentiel de notre chaîne de réussite, pour l'évolution et la qualité de notre service public, le service que vous rendez à la population. »

Pour exemple, le personnel communal est fortement impliqué dans le Plan Communal de Sauvegarde. Il a pu ainsi le démontrer à l'occasion d'épisodes climatiques, quel que soit le moment, il a répondu présent pour que la commune retrouve un mode de fonctionnement normal.

Dans ses propos, monsieur le maire a également souligné leur adaptation aux évolutions des réglementations et des technologies.

En guise de conclusion, un " grand bravo " leur a été adressé par tous les congénois présents à cette soirée.



Pascal MAILHOS

Préfet de la région Occitanie,
Préfet de la Haute-Garonne

Carole DELGA

Ancienne ministre
Présidente de la Région
Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

Denis BOUAD

Président du Département du Gard

Michel FEBRER

Maire de Congénies

ont le plaisir de vous convier

à l'inauguration des travaux de

Restauration du clocher

Samedi 11 mars 2017

à 11h

Un vin d'honneur sera servi à l'issue de la cérémonie, au foyer communal.



L'après-midi des aînés

Le dimanche 26 février s'est déroulé le traditionnel "après-midi des aînés", animé par le duo "Evelyne et Nando". Organisé par le CCAS et la commission animation, ce moment a été apprécié par les participants ; au programme gourmandise, musique et danse. Et pour attendre le printemps, chacun est reparti avec son petit plan de primevère.



Mars 2017

Agenda mars > mai

Samedi 11 mars

Inauguration Travaux du clocher

Mercredis : 1/ 8 /15 et 22 mars

à 18h30 au foyer

Conférences La Révolution française

« Traces et Mémoires de Junas » (cycle)
organisées par la bibliothèque

Samedi 18 mars

à 19h au foyer

Soirée Tie-break dansante

organisée par le Tennis club

Dimanche 19 mars

Challenge gardois de VTT

de 10h00 à 17h Départ du stade
Organisé par VTT club de Calvisson

Mardi 28 mars 18h30 au foyer

Conférence La Révolution française

« Traces et Mémoires de Junas » (cycle)
organisée par la bibliothèque

Vendredi 31 mars

à 20h au foyer

Spectacle de contes « Pampelousse »

avec Gérard L'Omond
organisé par Caravaunage

8 et 9 avril

Animation (à préciser) Congénies Loisirs

Dimanche 23 avril

Élections présidentielles

Samedi 29 avril

Après-midi Carnaval de l'APE

dans les rues du village

Dimanche 30 avril

Randonnée VTT "

Les terres de la Vaunage"

Organisée par Vaunage Escapades VTT

Samedi 6 mai

Journée d'entretien et pique-nique

à l'arboretum de la Combe de Biol

organisé par Histoire et Patrimoine

Dimanche 7 mai

Élections présidentielles

Samedi 13 et Dimanche 14 mai

Journées de la BD

organisées par la bibliothèque

Samedi 20 et Dimanche 21 mai

Exposition du club photo

par Focale

Sècheresse 2016



L'équipe d'AGASS vous remercie de la confiance accordée à notre association et espère, à l'avenir, que notre collaboration se poursuivra dans d'aussi bonnes conditions.

Lancement de la démarche en mairie pour la sécheresse de 2016

Comme l'année dernière, l'AGASS met à votre disposition, dès maintenant, un modèle de lettre à personnaliser pour signaler vos désordres sur votre habitation auprès de votre mairie si vous êtes victime de la sécheresse de 2016.

Cette déclaration dûment complétée est à adresser à votre maire qui engagera la procédure de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle au titre des mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols auprès de la préfecture de rattachement, en respectant impérativement les délais (30 juin 2017) pour que cette demande soit recevable.

Cette démarche individuelle est indispensable et engage chaque administré concerné par ce problème. Si vous ne vous signalez pas, la mairie n'enclenchera pas la procédure.

Si vous êtes concerné(e)s, pensez à nous indiquer si vous avez effectué la démarche. N'oubliez pas de noter scrupuleusement ce que vous avez constaté sur un cahier afin de suivre l'évolution des désordres.

Agass vous rappelle la nécessité d'attendre l'avis de la Commission Interministérielle proposant ou pas au Ministère de l'Intérieur la prise d'un arrêté de catnat sécheresse à paraître dans le Journal Officiel pour prévenir votre assurance.

Agass reste à votre disposition pour tous problèmes au 06 78 69 90 43
agass30420@gmail.com

La Présidente, Daniela RODIER



Retrouvez toutes les informations pratiques et l'actualité de la commune sur www.congenies.fr



Les nouvelles lampes LED, sur les poteaux existants ou sur les nouveaux mats, comme ceux de l'avenue de la Gare.

La rénovation de l'éclairage public associe une amélioration du niveau d'éclairage et une réduction de la consommation.

Dans le cadre de notre politique en faveur du développement durable, des réductions de dépenses de fonctionnement et de l'amélioration des services aux habitants, nous avons mis en place un contrat de performance énergétique afin de moderniser et d'optimiser notre éclairage public et d'en assurer l'exploitation et la maintenance.

Il s'agit de remplacer les ampoules par des ampoules LED mais aussi 65% de nos luminaires qui sont vétustes ou ne correspondent pas aux exigences de performance énergétiques et photométriques.

Pour la première année 2016 les sources les plus énergivores ont été remplacées :

- Les systèmes de commande horaire afin de maîtriser pleinement les durées d'allumage : mise en place d'horloges astronomiques
- Les luminaires du chemin Saint André, du chemin de Playcine, du chemin de Ninarde, du quartier de la Draille, de l'impasse des Thels, du chemin de Nègue-saume de la rue des marchands

Cette première année du contrat a permis une diminution conséquente de près de 10% de la consommation d'énergie. Des sources LED équipent aujourd'hui 12% des candélabres du village.

Les perspectives 2017 sont déjà en cours, elles s'appliquent sur les luminaires avec des objectifs de sécurité, de respect des normes et de la réglementation (remplacement en priorité des ballons fluorescents), de performance énergétique et de cohérence.

Rénovation des luminaires :

du chemin de Combe de Tourelle, de la rue du Creux de l'argile, de l'impasse des Cents noyers, de l'avenue de la Fontaine et de l'avenue des Quakers.

Un numéro vert : 0800 005 066
Il permet à chaque habitant de signaler un dysfonctionnement.

N'oubliez pas d'indiquer le nom de la rue du luminaire en question et le numéro. Vous pouvez aussi le signaler simplement au secrétariat de la mairie.

Gratuité du Pont du Gard Modification des modalités

Depuis 2012, l'Etablissement Public de Coopération Culturelle (EPCC) du Pont du Gard, a mis en place une convention pour la gratuité de l'accès au site pour les communes du département du Gard.

Le conseil d'administration de l'EPCC a décidé, à compter du 1^{er} janvier 2017, de fixer de nouvelles modalités d'accès. Désormais, il ne sera plus question d'une carte d'abonnement par foyer, mais d'un accès gratuit par personne, sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Ces documents seront à présenter à l'accueil du site.

Atelier prévention des chutes pour les seniors

Programme du printemps 2017

L'atelier se tiendra au foyer de 15 h 30 à 16 h 30, les mercredis :

15, 22, et 29 mars / 19 et 26 avril / 3, 10, 17, 24 et 31 mai / 7 et 14 juin

Une participation de 10 € est demandée à la 1^{ère} séance

Les séances de ce service du CCAS sont animées par Laurence Quertigniez.



Noélistes 2016

Quelques nouveautés cette année

C'est par une belle matinée ensoleillée, que les enfants ont accroché les décorations qu'ils avaient réalisées au traditionnel sapin, marquant ainsi le début des Noélistes 2016. Les conteurs de Caravaunage ont captivé, cette année encore, les petits comme les grands, par leurs histoires toujours aussi fantastiques.

C'est à midi précise, que le Père Noël est arrivé pour le plus grand plaisir des enfants. Au milieu de toute cette effervescence, et aux sons des huit cloches du « Carillon Poitevin », les participants ont pu déambuler parmi les exposants du Marché de Noël et se restaurer à la buvette tenue par les dynamiques adhérents de Congénies Loisirs. Tout au long de la journée, le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) a collecté, livres et jouets, au profit de la Croix Rouge. Une belle initiative qui perpétue l'esprit de Noël.



Dans l'après midi, le spectacle « Les oiseaux de Noël » a enchanté un jeune public nombreux et enthousiaste.

Avant de clôturer ces festivités par la très appréciée piñata, c'est dans un joyeux brouhaha que nos petits gourmands, ont pu apprécier le traditionnel goûter des 13 desserts offert par la Municipalité et l'association « Histoire et Patrimoine ».

Goûter de Noël

Accompagnés par leurs enseignants et sous le regard de leurs parents, nos élèves de maternelle ont entonné les chants traditionnels de Noël.

Cette année, le goûter qui a suivi était 100 % biologique et local, et a réjoui l'ensemble de nos écoliers.



Urgent, École maternelle

Campagne d'inscriptions des enfants nés en 2014

Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2017-2018 sont ouvertes. Veuillez-vous rapprocher très rapidement du secrétariat de la mairie afin de pouvoir procéder à une estimation précise des effectifs pour l'année prochaine.

Médaille du travail à l'école maternelle

Vendredi 27 janvier, lors des vœux du Président de la CCPS, M. Martinez, Mme Sylvie Carrière a reçu la médaille du travail pour ses 20 ans de service.

ATSEM à l'école maternelle de Congénies depuis 1990, elle a su s'adapter tout au long de ces années aux nombreux changements que notre école a subis (Regroupement pédagogique, CCPS, cantine, TAP, renouvellement des équipes pédagogiques etc...).

Elle remplit sa mission auprès de nos jeunes enfants avec toujours autant de bienveillance, d'attention et de patience. Nous lui adressons toutes nos félicitations.



Soirée musicale

"L'Harmonie de la petite Camargue"

dirigée par David Pizon s'est produite à Congénies, à l'invitation de la municipalité. Pour une première représentation, le foyer communal a affiché complet, pour le plus grand plaisir des mélomanes.

Le répertoire varié, allant d'un medley de Mickael Jackson au célèbre Morante de la Puebla, en passant par des musiques de films connues, a conquis un public de tout âge.



Un concert solidaire

à l'initiative du collectif citoyen de Congénies pour l'accueil des réfugiés

Dimanche 15 janvier, Lucien Bass et ses trois musiciens, composant le groupe Horakolo, nous ont enchanté avec un programme de musiques dansantes, festives ou nostalgiques venues du centre de l'Europe. Sans hésitation ils avaient répondu présents à notre invitation à prendre part à ce concert solidaire. Quelques 280 personnes avaient pris place dans le temple de Congénies, certaines ont dû rester debout et d'autres assises par terre, mais toutes ont apprécié ce répertoire à la fois joyeux et mélancolique.

Au-delà de la qualité musicale de la manifestation, il y a eu le témoignage de SOS Méditerranée qui, en quelques mots, nous a rappelé l'urgence de la situation : les traversées entre Libye et Europe continuent dans des conditions hivernales particulièrement périlleuses. Le personnel de l'Aquarius, le bateau de SOS Méditerranée, en partenariat avec Médecins sans frontières, recueille hommes, femmes et enfants en péril, les reconforte, les soigne et les ramène à terre sur le sol italien. En 2016, ce sont plus de 5000 vies qui ont été ainsi sauvées.

L'ambition était d'aider SOS Méditerranée. Grâce à l'implication de chacun, les membres du collectif, les musiciens et la générosité des spectateurs, près de 3500 € ont été recueillis et reversés rapidement.

A Congénies, la solidarité n'est pas un vain mot. Merci à tous



Un débroussaillage naturel

Des brebis broutent notre garrigue, la débroussaillent et ainsi protègent notre commune contre les risques d'incendie

Si vous vous promenez dans la garrigue Nord de Congénies vous pourrez voir les brebis paître tranquillement et parfois même mettre bas. D'ailleurs si vous vous rapprochez des tunnels les abritant vous verrez les nombreux agneaux qui sont déjà nés.

Alors à leurs abords, retenez votre chien.

Obligations légales de débroussaillage

Rappel de la préfecture

Le risque d'incendie de forêt est le second risque naturel majeur, auquel notre région est soumise. L'absence de grands feux de forêt, depuis quelques années, a pour conséquence une moindre conscience du risque.

Le constat a été fait que les propriétés qui avaient été débroussaillées, ont été, pour la plus grande part, épargnées par les flammes. Action encadrée par la loi, il est important de mettre à profit la période hivernale, pour débroussailler autour de ses constructions.

Pour plus d'informations, consulter le site internet de la commune www.congenies.fr rubrique « Notre commune », « Environnement ».

Incinération des végétaux

Réglementation en vigueur

Le brûlage des déchets verts par les particuliers est interdit en tout temps dans le Gard par l'article 84 du Règlement Sanitaire Départemental (RSD).

Les agriculteurs et les forestiers ne sont pas concernés par cette interdiction dans le cadre de leurs activités professionnelles. De plus, par dérogation au RSD et en l'absence de solutions alternatives d'élimination des résidus de coupe facilement accessibles (proximité d'une déchetterie acceptant les déchets verts), les propriétaires et les occupants de ces terrain du chef de leur propriétaire, soumis à l'obligation de débroussaillage, et eux seuls, peuvent incinérer des végétaux coupés.

Concernant Congénies, une plateforme pour la gestion des déchets verts est à votre service à la déchetterie de Villevieille (Route de Junas-Aujargues)

Les déchets verts collectés en déchetterie sont broyés sur la plate-forme de Villevieille. Ils sont ensuite déposés sur des parcelles d'agriculteurs appartenant au Centre d'Initiatives pour Valoriser le Milieu rural (CIVAM). Ces agriculteurs transforment eux mêmes le broyat de déchets verts en compost et l'épandent sur leurs propres cultures (viticulture, maraîchage...).

Des fruits et des légumes de saison

Voici quelques bonnes raisons de consommer des fruits et des légumes de saison !

Ils ont plus de goût et de saveur, ils sont plus nutritifs, ils sont moins traités, ils sont moins chers et sont plus respectueux de l'environnement : moins de transport et pas de culture en serre !

Nouvelles réglementations administratives

Autorisation de sortie du territoire pour les mineurs

Depuis le 15 janvier 2017, celle-ci est à nouveau obligatoire pour les enfants mineurs. Le document cerfa ref 15646*01, peut être téléchargé sur le site de la préfecture www.service-public.fr et doit être complété par le représentant légal du mineur concerné.

Recensement militaire

Les jeunes ayant atteint l'âge de 16 ans, doivent se présenter en Mairie pour ce recensement, munis du livret de famille et de leur carte d'identité. Cette démarche est obligatoire pour se présenter aux divers examens, concours, permis de conduire ...

Changement d'adresse

Les personnes qui ont déménagé au sein de notre commune, sont priées d'en informer le secrétariat de Mairie, afin de simplifier la gestion des cartes électorales.

Identification des boîtes aux lettres

Il est rappelé qu'il est nécessaire d'indiquer votre nom sur votre boîte aux lettres, afin de faciliter divers services. (recensement, facteur etc.)

Cartes d'identité

Une nouvelle procédure pour la délivrance des cartes nationales d'identité, à partir du 7 mars 2017.

En effet, les cartes d'identité, deviennent biométriques, comme les passeports. Les demandes seront donc traitées uniquement dans les mairies équipées d'un dispositif de recueil, au nombre de 26 dans le Gard.

Les mairies non équipées n'accepteront plus les demandes sous forme papier à compter de cette date.

La commune de Congénies n'étant pas équipée, vous êtes invités à vous rapprocher du secrétariat pour obtenir tous les renseignements concernant cette nouvelle procédure.

Services à la population

Prendre contact avec la Mairie

Encombrants

Le ramassage d'encombrants par les employés municipaux, est organisé pour les personnes âgées ou seules.

Prêt de matériel aux particuliers (tables et bancs)

Un imprimé de demande doit être complété et déposé, 15 jours à l'avance, auprès de la Mairie.

Parking communal de Laubre (rue Nègue Saume)

Un espace de garages et de parkings clos, a été créé il y a quelques années pour désengorger le stationnement au centre village.

Quelques places de stationnement y sont encore disponibles.

Élections

Demandes de procurations pour les prochaines élections présidentielles

Afin d'assurer le meilleur accueil possible et éviter une attente trop longue aux citoyens qui se présenteront dans les locaux des brigades de Calvisson et Sommières, un système spécialement dédié aux procurations sera mis en place.

A compter du 1^{er} mars 2017 et ce jusqu'aux élections présidentielles, un gendarme sera spécialement requis à cette unique mission tous les mercredis et samedis dans chaque brigade.